

MYANMAR

Début d'amélioration au niveau des droits humains – de sérieuses préoccupations persistent

Index AI : ASA 16/013/2003

Presque deux mois après la première visite jamais effectuée par Amnesty International au Myanmar, l'organisation a salué un début d'amélioration au regard de la situation des droits humains ; dans le même temps, elle a cependant exprimé sa déception de constater que certaines autres mesures urgentes n'avaient toujours pas été prises par le SPDC (*State Peace and Development Council*, Conseil national pour la paix et le développement), gouvernement militaire du pays. Le SPDC a déclaré à l'organisation de défense des droits humains que les prisonniers politiques avaient dorénavant le droit de lire et d'avoir des contacts sociaux, ce qui constitue un progrès. Malgré tout, plus de 1200 prisonniers politiques sont toujours détenus dans le pays, et le rythme des remises en liberté a considérablement diminué au cours de ces derniers mois.

« *Nous saluons la mise en place du dialogue qui s'est établi avec le SPDC et espérons effectuer d'autres visites au Myanmar afin de continuer à y enquêter sur la situation des droits humains. Toutefois, nous sommes déçus de voir que le SPDC n'a pas remis en liberté certains prisonniers malades, âgés ou emprisonnés avec de jeunes enfants* », a déclaré Amnesty International ce mardi 1^{er} avril.

« *Au cours de notre visite, nous avons soumis aux autorités une liste de prisonniers politiques dont la remise en liberté aurait dû constituer une priorité pour le SPDC. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces personnes n'a été remise en liberté* », a ajouté l'organisation.

Sur cette liste figuraient des membres du parlement élu emprisonnés ; des personnes dont la remise en liberté devrait se faire pour des raisons humanitaires ; ainsi que les personnes en détention administrative au titre de la Loi relative à la protection de l'État de 1975.

Parmi les personnes dont Amnesty International réclame la remise en liberté de toute urgence se trouvent U Htwe Mynt, prisonnier d'opinion de soixante-treize ans souffrant de multiples problèmes de santé et Ma San Maw, prisonnière d'opinion détenue

à la prison d'Insein avec son enfant de dix-neuf mois.

Au moment de la remise en liberté d'Aung San Suu Kyi en mai 2002, le SPDC avait publiquement renouvelé son engagement à remettre en liberté les prisonniers politiques. Certains avaient déjà retrouvé la liberté en janvier 2000, des centaines d'autres ont été libérés par la suite, le dernier groupe l'a été à la mi-mars 2003.

Toutefois, nombre d'entre eux sont en liberté conditionnelle et depuis juillet 2002 les arrestations pour actions politiques pacifiques ont recommencé. Amnesty International a récemment soumis au SPDC une liste de vingt-sept personnes, arrêtées pour ce motif ; l'organisation cherche à obtenir davantage d'informations sur leur sort.

Aujourd'hui, Amnesty International renouvelle son appel au SPDC pour qu'il remette en liberté tous les prisonniers d'opinion immédiatement et sans condition.

Complément d'information

La toute première visite d'Amnesty International au Myanmar s'est déroulée du 30 janvier au 8 février 2003. Après ce voyage, l'organisation a publiquement salué la coopération du SPDC tout au long de sa visite ainsi que les discussions franches et ouvertes qui avaient eu lieu avec des représentants gouvernementaux.

Le SPDC a pris un certain nombre de mesures positives au cours des trois dernières années. Parmi celles-ci figure l'autorisation donnée à l'Organisation internationale du travail (OIT) de travailler au Myanmar en collaboration avec le SPDC en vue d'éliminer le travail forcé de civils au service des militaires. Amnesty International a également noté une amélioration des conditions de vie dans les prisons au cours de cette période.

Le SPDC a autorisé le professeur Paulo Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies pour le Myanmar, à se rendre à cinq reprises dans le pays pour y enquêter sur la situation des droits humains. Il vient de terminer une mission dans ce pays et en a rendu compte devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies le 31 mars. L'ambassadeur Ismail Razali, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies au Myanmar, s'est également rendu plusieurs fois par an dans le pays, même si sa dernière visite remonte à

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATION 071/2003
vendredi 28 mars 2003

page 2

novembre 2002. Amnesty International espère pouvoir se rendre à nouveau au Myanmar avant la fin de l'année 2003. λ

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site www.amnesty.org